

○ Été 2013, fêtes et travaux

A l'issue d'épisodes hivernaux et printaniers particulièrement pluvieux, les travaux ont démarré mi-juin par la réparation de dégâts sur les canalisations d'eau.

La piste du Riviès d'accès à la forêt communale sera ré-ouverte à la circulation à partir de mi-août, suite à un glissement de terrain, fin mai.

Avec l'attribution d'une subvention de 50% pour mise en conformité au 1^{er} janvier 2015 de l'accès à la mairie, une première tranche des travaux vient d'être réalisée concernant les réseaux et les eaux pluviales.

Le haut du chemin de Viérisnarde a été rendu praticable à la circulation, fin juin.

La réfection du couronnement du haut de mur du vieux cimetière du Castellard suivra.

Des chantiers de jeunes de Mélan ont prêté main forte pour l'entretien ou la mise en valeur d'équipements public.

Sur le plan festif, le Comité des fêtes n'est pas en reste et a su se montrer à la hauteur pour la fête votive le 29 juin, et la fête des Monges le 27 juillet. La presse s'en ai fait l'écho.

Cette année, la fête des Monges se devait d'être organisée sur le territoire de la communauté des communes Duyes et Bléone pour le compte du Syndicat Mixte des Monges. L'ensemble des randonneurs et sympathisants se sont retrouvés au col de Fontbelle avant d'assister à un récital de chants régionaux et traditionnels en l'église de Mélan, suivi d'un apéritif et repas festif sur le pré de Ste Madeleine.

Bonne fin d'été. Votre Maire, Jacques Julien

Travaux coordonnés aux abords de la Mairie

- Les réseaux existants ont été renouvelés et étendus (eau communale et eau de source pour le hameau du Castellard) : chaque entité foncière est désormais desservi à partir du domaine public. Le nouveau cimetière est alimenté par l'eau de source, « DON de monsieur Henri FAUDON, d'une partie de sa source de Maremige, le 21 novembre 1948 ».
- La canalisation et l'évacuation des eaux pluviales ont été réalisées avec la pose d'une grille en traversée de route en amont de l'entrée de la mairie.
- L'opération s'est terminée par le goudronnage bi-couche de la RD17 qui traverse le hameau du Castellard, réalisé par la Maison Technique du Département.



Goudronnage de la partie haute du chemin de Viérisnarde en juin 2013

- Ce chemin dessert un établissement recevant du public (ERP 5), d'une capacité de 25 couchages, contrôlé tous les 5 ans par la Commission Départementale de Sécurité sous l'égide des services préfectoraux.
- La partie haute, la plus pentue et la plus détériorée, est une emprise communale.
- La chaussée a été renforcée et goudronnée. Cinq revers d'eau ont été mis en place et scellés.



Chantiers 2013 des jeunes de Mélan

Les responsables du camp d'été des Feux nouveaux ont acceptés, comme en 2012, d'affecter des groupes de jeunes à des tâches d'intérêt public sur le territoire de la commune.

Parmi les chantiers réalisés, le traitement du mobilier et du sol de l'église de Mélan, le débroussaillage du chemin de Font d'Enfret en 2013, et deux tronçons du circuit de randonnée du Vieux Mélan en 2012.

La construction d'un muret de propreté en pierres sèches pour la placette du hameau du Castellard est à venir.



Association « la Grelotine »

Un accueil exceptionnel pour la fête des Monges

Pour la première fois et sa 18^e édition, la fête des Monges est sortie du périmètre historique de l'ancien Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) et de ses cinq communes fondatrices (Auzet, Auzet, Barles, Bayons et Selonnet) pour se tenir au Castellard-Mélan. Plus de 150 randonneurs venus des villages du massif, certains de fort loin sur deux jours avec bivouacs tels ceux partis d'Auzet, se sont retrouvés au col de Fontbelle pour l'apéritif et le pique-nique. On descendait ensuite au village pour le concert, l'apéritif dansant et un succulent repas du terroir. Pour cette première, le maire Jacques Julien et le comité des fêtes ont mis les petits plats dans les grands et réservé à leurs visiteurs un accueil exceptionnel et très apprécié ! Mais voilà, à peine les retrouvailles fêtées, il était déjà temps de se quitter non sans se donner rendez-vous le dernier samedi de juillet 2014. **G.M.**

Cartes de randonnées

Un document pour découvrir dans les meilleures conditions et en toute sécurité la Barre de Geruen, le Lac

des Monges mais aussi les itinéraires au départ de Mélan, Auribeau. Thoard.

Chaque itinéraire est positionné sur l'une des deux cartes et fait l'objet d'un descriptif complet avec départ et arrivée, temps de marche, dénivelé, difficultés, etc.

Edition 2013 Massif des Monges	Edition 2013 Vallée des Duyes et Bléone
Disponible sur demande à la Mairie du Castellard-Mélan 04.92.34.77.62 ou mairie.castellard-melan@orange.fr	Disponible sur demande à la Mairie du Castellard-Mélan 04.92.34.77.62 ou mairie.castellard-melan@orange.fr
Tarif : 2 Euros	Tarif : 1,50 Euros

Attaque de loups

La 2^{ème} en 367 jours sur le territoire de la commune, le 1^{er} Août 2013, 3 brebis sont égorgées et dévorées, 5 gravement blessées, 2 disparues.

Le 5 août, 3 autres brebis sont retrouvées mortes alors que le troupeau avait été rapatrié à 500 mètres des habitations et de la ferme.

Traumatisant à plus d'un titre, sur un territoire de prairies naturelles, de fourrages et de pâturages où l'élevage ovin est l'activité la mieux intégrée pour survivre et le valoriser.

Pour s'en protéger, une bergerie par alpage et un berger 24h/24, n'y suffirait pas. Des attaques se sont déjà produites en journée en présence des bergers, pas très loin, dans les Monges.



Constat du 1^{er} août 2013 après attaque de loups le soir ou la nuit qui précède

Etat-Civil

Le 20 août 2013, à la Mairie du Castellard-Mélan, Marie Briaux, ingénieure agronome, et Cédric Breissand, agriculteur, habitant et exploitant sur la commune, se sont unis par le mariage.

Rallye de Monte-Carlo 2014

Le tronçon de Sisteron à Thoard, constituera la 14 ième Spéciale de ce rallye sur l'étape GAP-MONACO, le vendredi 17 janvier 2014 de 14h42 à 16h42.

Relevé des compteurs d'eau

La campagne 2013 se déroulera en septembre

Prévention des feux

La prudence est de mise.

Les végétaux, à défaut de compostage discret, sont à déposer à la déchèterie de la communauté des communes, face à la route de Mirabeau. Leur brûlage est interdit.

Echos de la fête des Monges du samedi 27 juillet 2013



LE CASTELLARD-MELAN

18^e fête des Monges et projet de Parc naturel régional

Un nouveau périmètre préfigure le projet de Parc naturel régional.

Plus de 200 personnes se sont retrouvées au col de Fontbelle, commune du Castellard-Melan, puis au village, pour la 18^e Fête du Massif des Monges...

Et pour la première fois en 18 ans la fête des Monges, qui a entamé un quatrième tour du massif il y a deux ans à Barles où tout avait commencé en 1996, est sortie de son territoire historique pour investir la Vallée des Duyes.

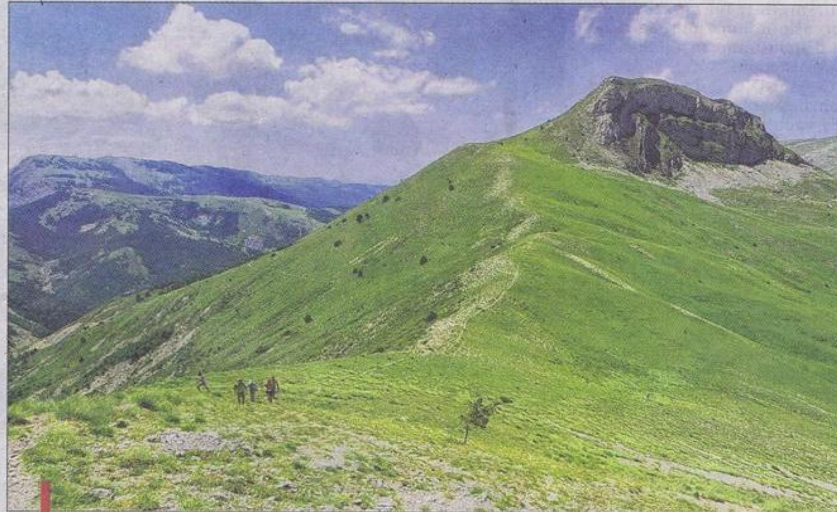
Un nouveau périmètre non pas physique, car les montagnes n'ont pas bougé, mais administratif puisque le Sivu qui regroupait les cinq communes d'Authon, Auzet, Barles, Bayons et Selonnet s'est enrichi de deux autres, La Robine-sur-Galabre et Le Castellard-Melan, devenant un Syndicat mixte composé des cinq communautés de communes concernées (Pays de Seyne, Asse-Bléone-Verdon, Sisteronais, Duyes-Bléone, La Motte-Turriers).

Avec, en ligne de mire, d'autres projets d'élargissement, notamment en direction de la Haute-Bléone, dans le cadre du projet de création d'un Parc naturel régional auquel travaille le Syndicat mixte présidé par Claude Payan, le maire de Barles. Un sacré challenge certes, en particulier en période de raréfaction des fonds publics, mais un défi porteur d'un avenir à la hauteur des atouts et des spécificités des Monges...

Un accueil exceptionnel

Sous l'impulsion du maire, Jacques Julien, et du comité des fêtes emmené par la famille Goddefroy la commune du Castellard-Melan a réservé un accueil exceptionnel aux 150 randonneurs venus du pourtour du massif. Après avoir croisé les bergers et les troupeaux, le chamois, le mouflon, l'aigle royal, le circaète Jean-le-Blanc ou les vautours fauve et moine, ils se sont retrouvés sur la Barre de Geruen, lieu magique où l'edelweiss côtoie la lavande, puis au col de Fontbelle pour l'apéritif.

Après les embrassades et les retrouvailles, les biasses sortaient des sacs pour partager ce moment magique du re-



Des paysages d'une rare beauté : ici la Petite Cloche ou Sommet de Nibles à droite, et la crête de Geruen à gauche.

/ PHOTO G.M.



Le groupe de randonneurs partis d'auzet, dans la montée vers les Cloches de Barles. En fond, Barles et la vallée du Bes.

pas en montagne. Une goutte de genépi et on rejoignait le village où se poursuivait la fête avec les stands des producteurs locaux, le concert de Cantalma à l'église et l'apéritif dansant animé par les Toto Boys.

Enfin, on festoyait sur le pré de Sainte-Madeleine où l'on dégustait la succulente daube mitonnée par Maryse et Christine; pour la 18^e fois, on venait de fêter le Massif des Monges, magique, sauvage et fascinant, au cours d'une de ces journées que l'on n'oubliera pas de sitôt.

G.M.

Une nouvelle carte de randonnées

Les élus ont profité de l'occasion pour présenter la nouvelle carte de randonnée du Massif. Un document indispensable pour découvrir dans les meilleures conditions et en toute sécurité la Barre de Geruen, le Lac des Monges, Saint-Jean du Désert, la Crête des Mélézes ou l'Arboretum du Cubertin. En tout, 30 itinéraires positionnés sur la carte et faisant l'objet d'un descriptif complet avec départ et arrivée, temps de marche, dénivelée, difficultés, etc.

Vous trouverez cette carte au tarif de 2€ à la mairie de Barles, à l'OT intercommunal Blanche Serre-Ponçon à Seyne, dans les points accueil et dans certains commerces du territoire. G.M.



Les élus des Monges autour de Claude Payan, président du Syndicat mixte, qui présente la nouvelle carte de randonnée.

/ PHOTO G.M.

Outre les chemins de la COMBE à La TUILIERE et du VILLARD, nombreux sont les chemins ou sentiers sur le territoire de la commune. Certains sont utiles à la surveillance du réseau d'eau et tous permettent à pied ou à cheval d'être en meilleure sécurité que sur la route départementale.

Relatif au Chemin de St Estève

[Rapport de géomètre-expert sur la nature juridique](#)

⇒ [Plan parcellaire - Projet de division parcellaire](#)

[Délibération pour la communication du rapport de Géomètre-Expert en 2012](#)

Chemin de D3 à Manin,

Descendre la partie haute goudronnée du chemin de Viérisnarde, le sentier sur la droite (vieux route) passe en lisière des champs, jusqu'au creux du vallon avant de remonter vers Manin et descendre ensuite vers le vallon des Renges et le chemin du Villard.

Ce chemin est par endroit commun au tracé de la canalisation communale de Mélan au Sufron.

Fléchage sur fond jaune dans le sens montant, direction MELAN

Chemin de Mélan à D3, à 100 m de Ste Madeleine

A proximité du pylone béton, support de luminaire à Mélan, devant la grande Maison des Scouts et Guides de France, le chemin descend entre des jardins et vers le sud jusqu'à la D3, à 100 m environ du globe terrestre de Ste Madeleine.

À débroussailler

Chemin de D3, les Collons à D3, borne incendie du Marchonnet,

Le sentier démarre là où la vieille route coupe la route départementale en aval des Collons.

Longer sur la droite du regard construit sur le talus, vers le sud.

Le chemin suit le tracé de la canalisation d'eau communale jusqu'à la borne incendie récente, à proximité de la route départementale D3

Entretenu par la commune depuis 2008.

Pour éviter le virage dangereux de la Font du Roy,

En descendant la D3, au niveau du pylone électrique, à droite pour revenir sur le trajet de la canalisation d'eau jusqu'à la borne incendie n°1, à nouveau la D3 vers Thoard.

Chemin de Ste Madeleine à Liouche

La première partie de Ste Madeleine au réservoir d'eau communal du Castellard se situe en aval de la canalisation entre la borne n°4 et le réservoir d'eau communal du Castellard.

Dans le virage en épingle du réservoir, le chemin fait la jonction entre la D3 et la D17 au quartier de Liouche. Entretenu par la commune depuis 2008.

Chemin de Font d'Enfret,

Ancien chemin de Mélan à Auribeau et le col de Fontbelle, sur la droite après Mélan suit la D3 en contrebas, franchi le vallon le plus proche, passe devant les ruines de Font d'Enfret et franchi le vallon sous la forêt de pins ONF et remonte vers la D3 en direction du col de l'hysope et du circuit des Brigands.

Quatre clôtures à franchir, dont 3 munies de poignées.

Chemin de la Faisse

Côté Sud, de la D3 ou du chemin de la Combe, accès au domaine privé de la Faisse, entretien et drain réalisé par la commune.

Partie Nord entre la D17 et le domaine privé de la Faisse.

Chemin du Serres, du Castellard à la Tuilière

Depuis le hameau du Castellard, longe au-dessous du mur aval de l'ancien cimetière.

Chemin de Sisteron, du Castellard à la crête de la montagne du Castellard

Seule la partie jusqu'au vallon des Graves est praticable à ce jour.

Chemin de Saint Geniez, du Castellard à la cabane-bergerie Fau-don, sans issue

Circuit du Vieux Mélan

Au départ de l'église de Mélan, 1,5 km sur le CD17 vers le col de Mounis, à droite le chemin d'exploitation vers la Grotte de St Vincent et ONF, GR6, piste jusqu'au Vieux-Mélan.

Descente vers le Riviès dans ONF à droite et privé, puis forêt communale ADOUIN et privé jusqu'au chemin vicinal de Mélan à Auribeau.

Retour sous le col de l'hysope jusqu'à Mélan.

De nombreuses conventions de passage ont été conclues entre le Conseil Général et les propriétaires traversées.

Entretien, balisage, signalétique et carte à charge du Conseil Général avec la participation de la Commu-

GTPA ou GR traversée des Préalpes

Du col de Mounis à la Tuilière en limite de la commune en crête et dans la descente vers Thoard

GR6, sentier de grande randonnée

D'Authon au Cognet, ou de Fontbenette au Cognet en passant par la Grotte de St Vincent et Désert (partie commune avec le circuit du Vieux-Mélan)

Aménagement de Fontbelle

Barre de Géruen

Grande Aiguille

La carte des randonnées ADT et communauté de communes Duyes et Bléone, éditée en 2013, décrit l'ensemble de ces itinéraires